



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/12/2024

AFFICHEE LE :

12/12/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 25

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

19 décembre 2024

L’an deux mil vingt quatre, le 18 décembre , à 19h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RAPPORT D’ACTIVITES 2023 - CAEN LA MER

DELIBERATION N° DELIB-2024-109

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

En application de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, il convient de présenter le rapport d'activités 2023 de la Communauté urbaine CAEN LA MER.

Conformément aux dispositions de cet article, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport d'activités fait aujourd'hui l'objet d'une communication par la maire au conseil municipal en séance publique.

Le bilan détaillé des activités pour l'année 2023 est joint en annexe.

Par conséquent,

VU l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'activités de la Communauté Urbaine CAEN LA MER pour l'année 2023 joint en annexe.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET